

REGLEMENT PARTICULIER BEX MONS 2023

Art. 01 Réglementation

Club organisateur : Royal Mons Auto Moto Club (monsbex@gmail.com, 0473/81.75.24)

Manifestation

Nom : 3^{ème} Endurance internationale du Doudou

Date(s) : 30 avril & 1 mai 2022

Type : Epreuve reprise aux calendriers Open de la FIM Europe sous le numéro EMN 30 / 1028 et de la FIM sous le numéro 490/36.

Programme

Dimanche 30/4

Championnat de Belgique E-bike (E1, E2 et E3) et **manche belge de la Coupe du monde E-bike Cross** (EX3 et EX4) composée de runs de qualification, demi-finales et finale (manches de 10 minutes + 1 tour) (en SOLO).

Essais libres course d'endurance BEX composée d'une session de 90 minutes non chronométrée.

Lundi 1/5

Course CLASSIC composée de 2 manches de 60 minutes (en SOLO ou en DUO) pour Vintage (motos construites jusqu'en 1982, avec classements séparés V1=1978 à 1982, V2=1972 à 1977 et V3=pré 1972) et Evolution (motos construites entre 1983 et 1992, avec classements séparés E1=1983 à 1989 et E2=1990 à 1992). Cette course ne compte pas pour le championnat BEX Vintage.

Course d'endurance BEX d'une durée de 5 heures (en DUO) ou de 3 heures (en SOLO et BEX Vintage), la classe BEX Vintage incluse, comptant pour le championnat de Belgique.

La manifestation est régie par le code sportif de la FMB et ses annexes, par le règlement BEX 2023 édité par la FMB ainsi que par le présent règlement particulier.

L'organisateur a souscrit une assurance RC organisation auprès de la FMWB.

Art. 02 Parcours

Lieu : Site du Bois Brûlé à Ghlin. La longueur du parcours pour la course BEX est d'environ 3500 mètres ; le circuit est réduit à une longueur d'environ 1500 mètres pour les épreuves E-bike.

En cas de force majeure, le parcours pourra être modifié à tout moment de la manifestation, sur décision conjointe du directeur de course et du comité d'organisation.

La capacité maximale du circuit pour les différentes courses sera définie par le directeur de course lors de l'inspection finale. Les durées A et B des procédures « Stop and Go » seront également définies lors de cette inspection.

Art. 03 Engagement

Montant des engagements (location du transpondeur compris). Ces montants ne comprennent pas le prix de la licence à la journée (obligatoire pour les non-licenciés FMB qui doivent, par ailleurs, être membre d'un club affilié FMB).

Dimanche 30/4

E-Bike : 25€

Lundi 1/5

Classic SOLO et DUO : 70€

Endurance BEX Vintage ou SOLO : 90€

Endurance DUO (BEX1 ou BEX 2): 140€ (par équipage)

Les inscriptions pour les épreuves E-Bike, Classic et pour l'endurance BEX sont à introduire via le formulaire disponible sur le site FMB.

Inscriptions possibles jusqu'au jour de l'épreuve sauf si la capacité du circuit est atteinte avant. Taxe administrative de 20 € sur le droit d'inscription en cas d'inscription sur place.

Art. 04 Spécificités de la manifestation

Le parc des coureurs/officiels sera accessible à partir de samedi 29/4 à 15 heures.

Art. 05 Formalités à l'arrivée sur le site

Les participants se présenteront au secrétariat de l'épreuve afin d'y procéder aux formalités administratives. Ils recevront leur dossard reprenant leur numéro de course attribué, et un transpondeur contre dépôt d'un document d'identité qui sera restitué lors de la remise des pièces intactes.

Chaque coureur sera muni d'un bracelet, placé par le secrétariat. Il sera en plus remis à chaque concurrent 1 bracelet mécanicien (par coureur) ainsi qu'un pour un panneauteur. L'accès à la zone d'assistance est limitée aux seuls détenteurs d'un bracelet.

Chaque équipe recevra une « fiche concurrent » à compléter avant présentation de la ou des E-bikes et motos au contrôle technique.

Le parc de travail sera sous surveillance de commissaires durant toute la durée de l'épreuve, c.à.d. depuis l'introduction du premier motorcycle jusqu'à 15 minutes après la fin de l'épreuve.

Art. 06 Classements

Un podium aura lieu pour les classements finaux de chaque catégorie.

Art. 07 Officiels

Directeur de course : René SPRUMONT (BEX 1/5), Marita LENAERTS (EBIKE 30/4)
Adjoints direction de course : Peter HONOF, Marita LENAERTS (1/5), ou René SPRUMONT (30/4), Francis PRINCE
Econome: Marc PARIZEL (1/5), Manuel THEYS (30/4)
Commissaire d'organisation : Charles-Olivier DESCHAMPS
Secrétaire de la manifestation : Michel COLLART
Responsable chronométrage : TBA
Responsable technique : TBA
Environnement : Jérôme DEGREEF
Médecin de service : TBA
Service médical : Hainaut Ambulances

Art. 08 **Horaire général**

Programme du dimanche 30 avril 2023

| | |
|---------------|--|
| 7h00 | Ouverture du secrétariat sportif |
| 7h30 | Ouverture du contrôle technique |
| 9h40 | 1er meeting du Jury |
| 9h55 | Briefing des pilotes et Timing final |
| 10h10 – 10h50 | Essais libres Ebike (10' / 3 groupes) |
| 11h00 – 12h00 | Essais chrono Ebike (15' / 3 groupes) |
| 13h – 14h15 | Courses de qualification Ebike (5 tours) |
| 14h30 – 14h45 | Finale C Ebike (5 tours) |
| 14h50 – 15h05 | Finale B Ebike (5 tours) |
| 15h10 – 15h30 | Finale A Ebike (7 tours) |
| 16h00 – 17h30 | Essais libres BEX & Classic |
| 18h00 | Podiums E-Bike |

Programme du lundi 1 mai 2023

| | |
|---------------|----------------------------------|
| 7h00 | Ouverture du secrétariat sportif |
| 7h30 | Ouverture du contrôle technique |
| 8h00 – 8h20 | Essais libres Classic (20') |
| 8h30 – 8h50 | Essais chrono Classic (20') |
| 9h00 – 9h20 | Essais libres BEX (20') |
| 9h30 – 10h30 | 1ère manche Classic (60') |
| 10h40 – 11h00 | Essais chrono BEX (20') |
| 11h10 – 12h10 | 2ème manche Classic (60') |
| 12h20 | Podium Classic |
| 12h30 – 17h30 | Course 5h BEX (300') |
| 18h00 | Podium BEX |

Art. 09 **Approbation**

Le présent règlement particulier a été approuvé par le directeur de course René Sprumont en date du 16/03/2023